



BULLETIN MUNICIPAL N°7 – 01/04/2021

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; René ALIES ; Jean-Claude BARAILLE ; Serge BARBASTE ; Christian BONNET ; Christophe BRENAC ; Thierry CALS ; Vincent COUZINIE ; Aurélien MIGNOT

Mmes Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES

Excusée : Mme Nathalie FAUGERAS

BUDGET :

Au cours de la séance, le compte administratif 2020 a été approuvé et le budget communal prévisionnel voté.

BUDGET 2021				INVESTISSEMENT				
Présentation simplifiée				Présentation simplifiée				
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		
011	Charges à caractère général (réserve incluse)	314 858,57	OO2	Résultat reporté	228 987,29 €	13	Subventions - Investissements (Etat - département - GPT collectivités - autres)	60 260,25 €
012	Charges de Personnel	247 700,00	O13	Atténuation de charges	25 000,00 €	10222	FC TVA	4 940,00 €
023	Virt à section Investissement	27 869,72	70	Produits des services	22 900,00 €	10226	Taxe Aménagement	11 056,00 €
042	Opération d'ordre entre section	520,00	73	Impôts et taxes	254 450,00 €	1068	Virement de la section fonctionnement	213 086,37 €
65	Autres charges gestion courante	48 133,00	74	Dotations et participations	96 940,00 €	024	Vir prog investissement 2020	27 869,72 €
66	Charges financières	3 596,00	75	Autres produits	15 000,00 €		Produits des cessions	25 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	77	Produits exceptionnels (divers)	500,00 €		Opération d'ordre entre section	520,00 €
			42	Opérations d'ordre entre sections	0,00		Emprunt	10 000,00 €
	TOTAL EN EUROS	643 777,29		TOTAL	643 777,29 €		TOTAL RECETTES D'INVEST CUMU	352 732,34 €
DETAIL DES CHAPITRES				PROGRAMMES				
011	énergie - électricité alimentation (dont cantine) fournitures administratives		O13	CNASEA (emplois aidés)			Réducteurs poteaux incendie	10 734,10 € TTC (6261€ AIDES Etat et Cté Agglo)
	entretien des bâtiments		70	cantine - concessions - photovoltaïque			Achat terrains	3 782,41 € TTC
	entretien des voies et réseaux						PARASCOL	4 000,00 € TTC (1000 € AIDE CAF)
	assurances						Aménagement Pont Carral	22 602,00 € TTC (15068 € AIDES Etat, Département ,Cté AGGLO)
	fêtes et cérémonies		74	dotations de l'état			Café Multi services	10 000,00 € € TTC (emprunt 10000 €)
	affranchissements et téléphone		75	location salle Roger Gau + appartements			FAVIL Goudronnage report 2020	16 391,50 € TTC (6000 € AIDE département déjà reportée)
	maintenance (véhicules, informatique, ...)						Fossé Haberschill report 2020	2 575,10 € TTC
65	indemnités des élus organismes de regroupement subventions						TOTAL	70 085,11 €
	politique enfance / jeunesse							
67	titres annulés exercices antérieurs							

Quiconque souhaiterait avoir de plus amples renseignements peut prendre rendez-vous avec un élu.

TAXE FONCIERE :

En raison du contexte économique actuel lié en partie à la crise sanitaire, il a été décidé que la taxe foncière ne subira pas d'augmentation cette année.

SUBVENTIONS ET DOTATIONS DES ASSOCIATIONS :

Pour pouvoir prétendre au renouvellement des subventions des associations, il est rappelé que ces dernières doivent fournir à la mairie un compte-rendu de leurs assemblées générales ainsi qu'un état comptable annuel. Les subventions seront reconduites pour l'année 2021.

CORRESPONDANT TEMPETE :

La société ENEDIS nous a contacté afin que soit désigné au sein du conseil municipal un référent qui serait l'interlocuteur privilégié et le lien entre la mairie et cette dite société en cas de tempête.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Finalisé au niveau municipal, le plan de sauvegarde communal sera définitivement adopté lorsque la Préfecture émettra un avis favorable.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE :

Le déploiement de la fibre se poursuit. Pour atteindre certaines zones reculées voire isolées, la société SFR, en charge du chantier, propose d'assurer les jonctions par voie filaire aérienne ce qui impliquerait la pose de plusieurs poteaux. Par exemple pour relier le centre de Noailhac au hameau de Malacan il faudrait environ 130 poteaux. Soucieuse de l'environnement et du cadre de vie, la municipalité n'a à ce jour pas donné son accord et tente de négocier l'enfouissement des câbles.

FESTIVITES :

Une réunion au cours de laquelle étaient présentes les différentes associations ainsi que le responsable du vide-grenier s'est tenue le 25 mars dans l'enceinte de la mairie. Il a été évoqué l'éventualité d'organiser des festivités au mois d'août.

Une seconde réunion a eu lieu le 6 avril. Il a été proposé d'organiser un pique-nique musical avec le groupe « Absolut dj » le samedi 14 août au soir et un vide grenier le dimanche 15 août. Ces festivités étant bien sûr susceptibles d'être annulées en raison des directives liées à la pandémie que nous subissons. Sébastien Bruniquel en assurera la présidence

Il est apparu aussi que ces dernières ne pourront avoir lieu que si quelques personnes de bonne volonté acceptaient d'aider à en assurer la gestion et l'organisation. Les volontaires devront se faire connaître à la mairie.

LOCATION LOGEMENT (au dessus de la mairie) :

L'appartement situé au dessus de la mairie se libère en juillet. Si vous êtes intéressés ou connaissez une personne qui le serait, vous pouvez prendre attache au secrétariat de la mairie pour de plus amples informations.

AMENAGEMENT PARKING ECOLE :

Des plots de sécurité ont été disposés au sol sur le parking devant l'école, évitant ainsi à tout véhicule effectuant une fausse manœuvre de basculer vers les habitations en contrebas.

EOLIENNES :

Un projet d'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune nous a été présenté. Le site serait au sud-est du Malous. Quatre entreprises nous ont contactés, il leur a été demandé de nous présenter chacune un dossier complet permettant à la municipalité de travailler sur ce projet.

TONNAGE ROUTE DE FIALESUCH :

Dans notre précédent bulletin municipal, nous évoquions un courrier adressé au département concernant une demande de limitation de tonnage sur la route de Fialesuch en raison des nombreux passages de poids lourds et des risques encourus.

En retour de courrier, le département nous adresse une fin de non recevoir et donc n'interviendra pas dans ce sens.

LA BULLE de NOAILHAC:

Vous avez reçu récemment dans vos boîtes aux lettres la première édition de la gazette intitulée « La Bulle » de Noailhac. Elle paraîtra chaque trimestre, son but étant de vous informer sur la vie de votre commune aussi bien passée que présente.

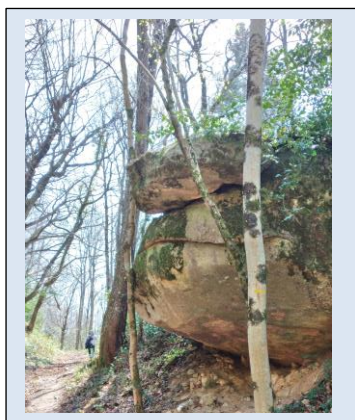
POSTE EN CDD A POURVOIR :

En raison d'un départ, un poste d'employé communal sera à pourvoir à partir du mois de juillet. Principalement orienté sur l'entretien des espaces verts, ce sera un contrat en CDD pour une vingtaine d'heures par semaine. Des critères d'éligibilité seront demandés afin que la municipalité puisse percevoir des aides de l'Etat. Pour toute personne intéressée, se présenter au secrétariat de la mairie.

PHOTO QUIZ :

La photo quiz du précédent bulletin avait été prise à La Rive (ancienne centrale hydroélectrique). Félicitations à Mme SEGUIER Marie-Claude qui avait trouvé la bonne réponse.

o-o-o-o-o-o-o-o



Sur la D66, Avant ou après Fialesuch ??

*Toujours sur le même chemin...
Il faut 15 kms pour me parcourir, Quel circuit suis-je ?*

